

Commune de



# Lalheue

Bulletin Municipal Mois de septembre 2017 N° 397



**Rentrée scolaire 2017 :**  
**Bienvenue à Emilie BOUSSEAU, nouvelle maîtresse à Lalheue**  
**classe niveau CE1 - CE2 Ecole rue du quart Goin**

**SOMMAIRE :**

***Au Conseil municipal***  
***La Vie de tous les jours***  
***Etat-civil***  
***La parole aux habitants***  
***La Parole aux associations***

**Secrétariat de Mairie**

Mardi de 16h30 à 18h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00  
Permanence du Maire : Tous les lundis de 17h30 à 18h30  
Permanence des adjoints : le 3<sup>ème</sup> samedi du mois de 11h00 à 12h00  
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : [mairie.lalheue@wanadoo.fr](mailto:mairie.lalheue@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mairie-lalheue.com](http://www.mairie-lalheue.com)

# AU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2017

**Étaient présents :** Jean-Pierre BECK, Sylvain BERTHIER, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

## **1. Création d'un poste de 3<sup>ème</sup> adjoint**

Le Conseil Municipal peut librement décider de créer en cours du mandat un poste d'adjoint sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit 3 adjoints maximum. M. le Maire propose de créer un troisième poste d'adjoint dont la délégation portera sur le suivi des travaux d'assainissement.

**Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, la création d'un poste d'adjoint supplémentaire.**

## **2. Election d'un 3<sup>ème</sup> adjoint**

M. BERTHIER et M. BECK sont candidats.

**M. Jean-Pierre BECK, ayant obtenu la majorité absolue à l'issue du 1<sup>er</sup> tour (7 voix), il est proclamé troisième adjoint et est immédiatement installé.**

## **3. Indemnités de fonction des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> adjoints**

Suite à la suppression d'un poste d'adjoint portant modification du tableau du Conseil municipal, actée par délibération du 17 juillet 2017, le Conseil doit se reprononcer sur les indemnités des adjoints au regard des nouvelles délégations de la 1<sup>ère</sup> adjointe et de celles qui ont été reconduites à la 2<sup>ème</sup> adjointe depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017.

**Le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de reconduire à l'identique les taux votés en début de mandat:**

**1<sup>er</sup> adjoint : 6.60 % de l'indice brut terminal de la fonction publique**

**2<sup>e</sup> adjoint : 5.95 % de l'indice brut terminal de la fonction publique**

Les indemnités du 3<sup>ème</sup> adjoint seront votées lors de la prochaine séance du Conseil municipal au regard de ses délégations.

## **4. Budget assainissement : admission en non valeurs**

Vu l'état de non-valeurs transmis par le Comptable du Trésor en date du 23/06/2016,

Considérant l'impossibilité pour le Comptable du Trésor de procéder au recouvrement en raison de l'irrécouvrabilité ou de l'insolvabilité de certains débiteurs, **le Conseil municipal, à l'unanimité, décide l'admission en non-valeurs des titres émis par la commune sur la période de 2006 à 2015 pour un montant de 1 788.57 € et autorise M. le Maire à signer les documents afférents à cette procédure.** Les dépenses seront imputées sur l'article 6541 du budget assainissement.

## **- Questions et informations diverses :**

- **Point sur les travaux réalisés au cours du mois et ceux à venir :**

o **Curage du fossé rue de la frette** : réalisé par l'entreprise F. LAMBERT.

o **Assainissement** : prestation de nettoyage des pompes de relevage réalisée par la SARP.

Passage caméra effectué par Hydro Environnement - ID2C (69 530 BRIGNAIS) dans le réseau traversant les champs. Le rapport d'analyse a révélé un état du réseau très préoccupant, justifiant l'urgence d'entreprendre des travaux rapidement. Le nouveau 3<sup>ème</sup> adjoint aura la charge du suivi de ce dossier et de la programmation des travaux à réaliser avant le transfert de la compétence assainissement à la Communauté de Communes en 2020.

o **Sécurité incendie** : La prestation de contrôle des bornes incendie sera mutualisée avec La Chapelle de Bragny.

o **Abri bus rue du quart rameau** : M. le Maire a interpellé plusieurs adolescents sur l'état de propreté de l'abri bus (canettes de bière, mégots de cigarettes...).

o **SYDESL** : Projet d'acheminement de l'électricité au pont Blanc.

- **Plan de désherbage** : Suite à l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités (loi LABBE de 2014), la Communauté de Communes propose à ses communes membres l'élaboration de leur plan de désherbage. Cet outil permet de réaliser un diagnostic des pratiques de désherbage et de les optimiser. Les zones à risques sont également mises en évidence et des alternatives aux produits phytosanitaires sont proposées. A ce jour, 3 communes pilotes, Cormatin, Nanton et St Ambreuil se sont engagées dans ce projet. En concertation avec la 2<sup>ème</sup> adjointe en charge des espaces verts, M. le Maire informe qu'il a également inscrit la commune.

- **Préparation du budget 2018** : quelques projets à l'étude sont évoqués. Travaux dans la salle de classe rue du quart Goin, création d'un espace scénique à vocation multiculturelle dans le parc de la cure ainsi que d'une aire de jeux pour jeunes enfants, accueil des marchés des producteurs locaux.

- **Voie** : M. BERTHIER signale la pose de piquets en béton le long de la propriété de M. BRENOT et en alignement de la rue du moulin. Il craint que cela ne soit dangereux pour les automobilistes. Afin de sécuriser les usagers notamment la nuit, il suggère la pose d'un balisage fluorescent, voir d'un panneau signalant que le rétrécissement de la route.

- **Personnel communal** : M. le Maire informe que M. PAGET sera en arrêt de travail à compter du 18 septembre jusqu'à début novembre en raison d'une opération chirurgicale du genou.

La séance est levée à 20h47. Prochaine séance : Lundi 16 octobre.

## LA VIE DE TOUS LES JOURS

### **ATTENTION !**

### **COURRIELS FRAUDULEUX AU SUJET DE LA CARTE VITALE V3 :**

Service-public.fr, le site officiel de l'administration française, vous met en garde contre l'envoi de courriels frauduleux utilisant le logo du site. Le dernier cas signalé concerne un courriel invitant à télécharger un formulaire pour obtenir, sous 24 heures, la nouvelle carte Vitale V3. **La mairie de Lalheue ayant reçu ce courriel met en garde ses habitants.**

Ces courriels n'émanent pas de Service-public.fr. Il s'agit vraisemblablement d'une manœuvre frauduleuse pour inciter les internautes à livrer leurs données personnelles. N'y répondez pas et supprimez-le de votre boîte de messagerie. Si vous avez déjà communiqué vos données bancaires, prévenez votre banque pour faire opposition. Service-public.fr ne demande pas d'argent, n'en rembourse pas et ne cherche jamais à recueillir des coordonnées bancaires.

Vous pouvez signaler ces escroqueries sur le site [www.internet-signalement.gouv.fr](http://www.internet-signalement.gouv.fr), portail officiel de signalement des contenus illicites de l'internet.

### **LA COMMUNAUTE DE COMMUNES VOUS INFORME :**

Besoins d'aides administratives, la maison de services au public regroupent sur un même site l'assistance auprès d'une dizaine d'organismes œuvrant dans le social, la santé, l'emploi ou l'habitat.

Elle vous accompagne dans vos multiples démarches administratives :

Déclaration de vos impôts en ligne, subvention pour le remplacement de votre chaudière, demandes d'aide auprès de l'ANAH (amélioration de votre habitat) ou de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie), droits aux APL pour les étudiants, démarches administratives suite au décès de votre conjoint, aides pour l'inscription, la création de CV, les démarches auprès de Pôle emploi, informations sur les allocations, aide à la constitution de dossiers, aide à l'utilisation des sites de la CAF, Sécurité sociale, CARSAT, MSA etc.

**Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,**  
**la MSAP vous accueille rue des mûriers à Sennecey-le-Grand**  
**Tél. : 03 85 44 99 28 - [msap.sennecey@orange.fr](mailto:msap.sennecey@orange.fr)**  
**ou 1, route des prairies à Savigny-sur-Grosne**  
**Tel 03 85 96 00 37 - [cdcgrosnequye@wanadoo.fr](mailto:cdcgrosnequye@wanadoo.fr)**



### **LA REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE VOUS INFORME :**



Depuis le 29 août 2017, la région propose **de nouveaux tarifs TER** pour les déplacements occasionnels ou de loisirs dans la région ou vers Paris. Désormais, le prix d'un billet TER plein tarif, **pour tous les voyageurs**, est compris entre 5 et 35 € maximum selon votre destination.

**Pour les jeunes de - de 26 ans**, ils bénéficient d'une réduction de 50 % sur le prix des trajets (sans carte de réduction, uniquement sur présentation de leur carte d'identité).

**Pour les autres voyageurs de 26 ans et +**, une carte tarif réduit (20€) permet de voyager seul ou à 2 en profitant de 30 % de réduction la semaine et 60 % les week-ends, jours fériés et période de vacances scolaires.

**En famille**, de 0 à 4 ans c'est gratuit et de 4 à 12 ans, 2 € par trajet.

**Pour les groupes**, 75 % de réduction

**Pour les entreprises ou administrations**, 30 % pour un carnet de 10 billets sur un parcours choisi.

**Pour toute information TER (horaires, tarifs, services...) :**  
**Par Internet : [viamigo.fr](http://viamigo.fr) ou TER Bourgogne-Franche-Comté**  
**ou par tél. 03 80 11 29 29 du lundi au samedi**

## ETAT CIVIL

## Décès

5 août Mme Gisèle Marie Jeanne DUSSAP née LAGIER (17/01/1938 – 05/08/2017)

## LA PAROLE AUX HABITANTS

### Collecte pour dons aux enfants de MADAGASCAR

## Une valise pour Madagascar partira début octobre

Les besoins : Bonbons, Ballons (dégonflés), Vêtements enfants, Chaussures, Casquette, Stylos, petits livres, Vieilles lunettes de vue, Produits d'hygiène, Jeux et jouets (petits modèles), Poupées...

Enfin, tout objet servant à améliorer leur vie.

Merci d'avance pour eux

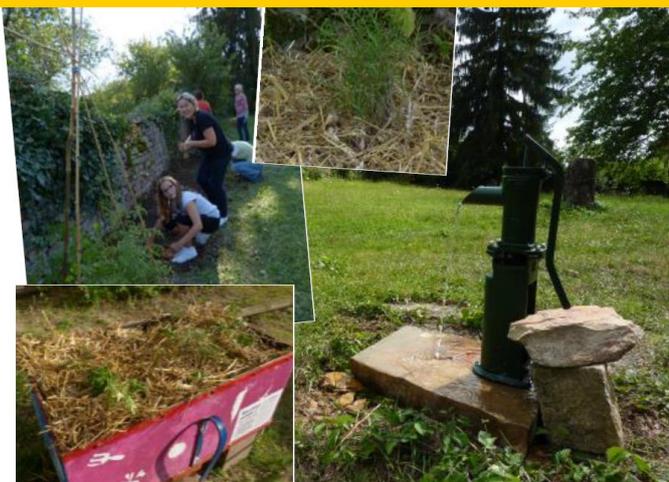
Guy BLANC

29 rue du Buisson – 71240 LALHEUE

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



*C'est aussi la rentrée pour les Incroyables comestibles de Lalheue !*



C'est la fin de l'été qui approche. Nous sommes ravis de constater que les tomates, haricots et autres ont fait des heureux.

Merci à tous ceux qui ont consacré un peu de leur temps pour que l'initiative perdure (pompe à eau et arrosoir à la cure, arrosages et récoltes, panneaux d'info....).

Les remorques de la place ont regagné la cour d'école. La nouvelle maîtresse de l'école de la mairie souhaite aussi participer à l'action avec ses élèves.

Lors de la dernière action poireaux/aromates ont été plantées et mâche/épinards semés !

Nous aimerions toujours organiser une conférence/débat à Lalheue sur les thèmes « La vie du sol, la permaculture » comme cela aurait dû avoir lieu au printemps dernier. Nous recherchons une personne (particulier ou professionnel) en mesure de partager ses compétences et savoirs sur ces sujets. Si quelqu'un possède un contact, merci de nous le communiquer afin que nous organisions ce moment promis.

[incroyablescomestibles.lalheue@gmail.com](mailto:incroyablescomestibles.lalheue@gmail.com) ou

<https://www.facebook.com/Les-Incroyables-comestibles-de-Lalheue-425200627837725/>

## LE CINEMA NUMERIQUE CHEZ VOUS :

(Salle des fêtes de Lalheue)

### Patients

mercredi 11 octobre à 20h30



Comédie Dramatique - Film Français de Grand Corps Malade et Mehdi Idir avec Pablo Pauly - Soufiane Guerrab - Moussa Mansaly.

**Durée : 1:50 - Public : Ado-Adultes**

Se laver, s'habiller, marcher, jouer au basket, voici ce que Ben ne peut plus faire à son arrivée dans un centre de rééducation suite à un grave accident. Ses nouveaux amis sont tétras, paras, traumatismes crâniens.... Ensemble ils vont apprendre la patience. Ils vont résister, se vanter, s'engueuler, se séduire mais surtout trouver l'énergie pour réapprendre à vivre. Patients est l'histoire d'une renaissance, d'un voyage chaotique fait de victoires et de défaites, de larmes et d'éclats de rire, mais surtout de rencontres...

**Notre avis :** Filmé avec beaucoup de tendresse et d'humilité, le premier long-métrage de Grand Corps Malade se regarde comme une leçon de vie.

**Court métrage :** Vaysha, L'aveugle de Theodore Ushev.